

# **Commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire**

## **Séance du vendredi 5 avril 2019**

La Commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire s'est réunie en séance ordinaire à l'Hôtel régional, le vendredi cinq avril deux mil dix-neuf à neuf heures onze, sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional.

### **Sont présents :**

Monsieur Marc GRICOURT, Madame Cathy MÜNSCH-MASSET, Monsieur Charles FOURNIER (à partir de 10h23), Madame Isabelle GAUDRON, Madame Anne LECLERCQ, Monsieur Philippe FOURNIÉ, Madame Anne BESNIER (jusqu'à 10h00), Madame Christelle de CRÉMIERS (à partir de 9h40), Madame Michelle RIVET, Monsieur Mohamed MOULAY, Vice-présidents, membres de la Commission permanente.

Monsieur Guillaume PELTIER, Madame Claude GREFF, Monsieur Nicolas FORISSIER (à partir de 9h30), Monsieur Louis COSYNS, Madame Christine FAUQUET, Madame Mathilde PARIS, Monsieur Michel CHASSIER, Madame Véronique PÉAN, Madame Jeanne BEAULIER, Monsieur Charles DE GEVIGNEY (jusqu'à 10h20), membres de la Commission permanente.

### **Assistent sans voix délibérative :**

Monsieur Jean-Philippe GRAND, Madame Estelle COCHARD, Monsieur Serge MECHIN, Madame Michèle BONTHOUX, Monsieur NICAUD, Présidents de commission.

Madame Fanny PIDOUX, Monsieur Joël CROTTÉ, conseillers régionaux délégués.

### **Ont donné pouvoir :**

Monsieur Charles FOURNIER (pouvoir à Madame Michelle RIVET de 9h40 à 10h23), Monsieur Harold HUWART (pouvoir à Monsieur Marc GRICOURT), Monsieur Dominique ROULLET (pouvoir à Monsieur Mohamed MOULAY), Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT (pouvoir à Madame Isabelle GAUDRON), Madame Anne BESNIER (pouvoir à Madame Anne LECLERCQ à partir de 10h00), Madame Christelle de CRÉMIERS (pouvoir à Madame Michelle RIVET jusqu'à 9h40), Vice-présidents.

Monsieur Nicolas FORISSIER (pouvoir à Monsieur Guillaume PELTIER jusqu'à 9h30), Madame Marie-Agnès LINGUET (pouvoir à Madame Christine FAUQUET), Monsieur Charles DE GEVIGNEY (pouvoir à Monsieur Michel CHASSIER à partir de 10h20), membres de la Commission permanente.

**Rapport 19.04.32.08 - Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie - Recherche et technologie - Développement de la recherche en Région**

**Modifications de délibérations antérieures**

**Approbation d'un avenant à une convention CPER 2015-2020 PROMESTOCK**

**Approbation d'un avenant à une convention sur le grand projet CERTeM**

**Mme BESNIER.**- Avis favorable à l'unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.32.09 - Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et du Transfert de technologie - Développement de la Recherche en Région**

**Sponsoring de la finale régionale et attribution d'un prix de la Région aux 2 candidats du Centre-Val de Loire pour la finale nationale « Ma Thèse en 180 secondes »**

**Mme BESNIER.**- Avis favorable à l'unanimité.

**M. le Président.**- C'est le temps utilisé par les conseillers régionaux lors de leurs interventions. Vous allez donc pouvoir être candidats, vous êtes bien préparés, c'est parfait.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**M. le Président.**- Merci pour la présentation de ces rapports.

Nous reprenons avec les rapports de la Commission « Finances, Fonds européens, personnel et Fonctionnement de l'administration », et c'est Monsieur GRICOURT qui rapporte.

<b>FINANCES, FONDS EUROPEENS, PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</b>
---

**Rapport 19.04.27.69 - Direction Transformation numérique et citoyenne - 500 ans de la Renaissance - Avenant à la Convention de subvention PUBLIDATA (Tiers EX001898)**

**M. GRICOURT.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

**M. le Président.**- Madame GREFF.

**Mme GREFF.**- C'est pour vous faire part d'un souhait : j'aimerais bien que vous pensiez un peu à nous de temps en temps. Il y a eu plusieurs manifestations en Indre-et-Loire, en particulier à Amboise. Vous savez que j'y suis tellement attachée que j'aurais aimé pouvoir être tenue informée et, au-delà d'être informée, pouvoir participer à la venue de Stéphane BERN qui est quand même le parrain de la manifestation de la Renaissance sur Amboise. Nous n'avons reçu aucune invitation et je l'ai découvert par la presse ; cela a été un peu bizarre pour moi. Je voulais simplement vous en parler et je vais rebondir sur d'autres éléments. Concernant l'Acte d'orientation régional des politiques de la jeunesse, là aussi, c'est quelque chose que j'ai découvert dans la presse, tout comme le temps de l'acte.

J'ai tout de même fait en Commission une remarque que je voulais partager : au niveau de la présentation, au niveau de la forme, le budget qui nous est présenté comporte quand même dans les recettes, un élément, une valorisation du travail bénévole, mais on ne peut pas considérer cette valorisation comme un élément comptable en contrepartie de dépenses réelles. La contrepartie d'apports de bénévoles, c'est l'utilisation de ressources bénévoles, cela ne peut pas être une dépense comptable.

Cela devrait être distingué, et là, il faudrait revoir, je crois, la forme et arriver à trouver un outil de demande de subvention qui permette d'être plus clair dans le détail des budgets, des recettes réelles et des dépenses. La valorisation du bénévolat est un élément d'appréciation intéressant, certainement, mais qui doit être considéré séparément et non pas par la contrepartie d'une dépense réelle.

Merci.

**M. le Président.**- Vous posez une question complexe. Quand il s'agit d'actions comme celle-ci, l'essentiel de la dépense, c'est de la dépense de ressources humaines. Quand une collectivité parvient à mobiliser de la ressource humaine de manière bénévole, c'est toujours intéressant de le faire parce que cela donne vraiment une grande synergie et une grande capillarité à l'action conduite, et il est délicat de dire que cela ne compte pas. Il y a des collectivités qui le font mieux que d'autres et cela enclenche, parce que l'action va être portée, les participations, en l'occurrence du Département, de la Région, etc.

Je l'entends mais le vote est favorable.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.27.77 - Direction de la Transformation numérique et citoyenne**  
**Appel à projets « Printemps citoyen en Région Centre-Val de Loire » :**  
**attribution de subventions**

**M. GRICOURT.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce projet. Il y a eu un vote contre du groupe Rassemblement national et de Monsieur COSYNS, et une abstention de Monsieur FORISSIER.

**M. le Président.**- Monsieur COSYNS a la parole.

**M. COSYNS.**- Oui, Monsieur le Président, merci de me donner la parole.

Je pourrai revenir sur mon vote pour une grande part du rapport. Par contre, sur ce qui a motivé, et que je maintiens, mon vote lors de la Commission des Finances, c'est l'association « Terre de liens ».

Vous connaissez mon avis sur cette foncière et cette association en parallèle, une association qui a dans son activité, dans son bilan un capital de 50 millions d'euros et pratiquement plus de 11 000 actionnaires avec une action valorisée à plus de 100 euros. Il me semble que ce n'est pas louable de leur part de demander 1 000 euros à une collectivité qui, comme toutes les collectivités, fait les fonds de tiroirs.

Je pense que c'est de la mesquinerie et, personnellement, je m'abstiendrai sur l'ensemble du rapport... Enfin, je voterai pour le rapport, mais je voterai contre l'association « Terre de Liens ».

**M. le Président.**- OK.

Monsieur CHASSIER puis Michelle RIVET.

D'ailleurs, il n'y a pas que Terre de Liens, il y a aussi d'autres structures qui le font pareillement. Pour gérer cet aspect, ils font appel aux collectivités de manière limitée, quand même, car on n'est pas sur des grandes sommes, mais simplement pour vous dire qu'entre le volume financier qui apparaît et la réalité de leur action, il y a une disproportion totale. Le volume correspond au patrimoine foncier, et l'action de l'association, c'est la structure, c'est quelque chose de relativement limité en nombre de personnes.

C'est juste pour la précision, mais on a pris le vote comme il a bien sûr été exprimé.

**Rapport 19.04.01.59 - Direction générale Accompagnement des Ressources humaines / Avantages sociaux - Restaurants inter administratifs de Chartres, de Blois et de Tours - Restaurant de la Cité administrative de Châteauroux - Approbation de conventions**

**M. GRICOURT.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.01.73 - Direction générale accompagnement des ressources humaines  
Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de personnel auprès du Syndicat mixte de coordination des Transports collectifs d'Eure-et-Loir**

**M. GRICOURT.**- Là aussi, un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.01.79 - Mandats spéciaux et prise en charge des frais de déplacement afférents à Monsieur Philippe FOURNIÉ pour un déplacement à Crespin (59) le 12 avril 2019 puis un déplacement à Montréal du 3 au 6 juin 2019**

**M. le Président.**- Je prends le vote, puisqu'il est en procédure d'urgence.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.01.72 - Direction générale Optimisation des Ressources  
Affectation d'autorisations de programme et d'engagement sur le budget  
Optimisation des Ressources  
BÂTIMENTS MATÉRIEL ET MOBILIER, gardiennage  
SYSTÈME D'INFORMATION, projets des systèmes d'information  
Affectation d'autorisations de programme et d'engagement sur le budget  
Transports et Mobilités durables  
SERVICES COMMUNS, Services communs**

**M. GRICOURT.**- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport des membres de la Commission.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

Je souhaite dire aussi que j'ai une inquiétude pour l'agriculture bio et pour le dispositif de maintien de l'agriculture biologique. *A priori*, nous sommes sur des montants, sur une enveloppe FEADER suffisante pour assurer le financement du maintien de l'agriculture biologique. Nous n'avons pas les contreparties puisque l'État n'apporte plus la contrepartie au maintien, comme vous le savez.

Je plaide donc pour qu'il y ait une solution pour le maintien de l'agriculture biologique, de la même façon que nous l'avons trouvé pour les zones défavorisées.

**M. le Président.**- En complément de ce que dit Michelle RIVET, il y a un certain nombre d'initiatives, je pense notamment au Cher et au Cher nord, qui aujourd'hui sont travaillées, se font jour. On va essayer, avec ces agriculteurs, individuellement mais aussi collectivement, de voir, au-delà de ce que nous avons déjà fait, quels accompagnements peuvent être engagés pour les aider à franchir cette étape de sortie des zones défavorisées simples. On y travaille notamment avec l'État.

**M. FOURNIÉ Philippe.**- Et le collectif des agriculteurs du Cher.

**M. le Président.**- Et le collectif des agriculteurs du Cher. C'est un problème très aigu. Il faut éviter que, dans ce passage difficile, il y ait des agriculteurs qui soient contraints de décrocher, qui soient mis en situation... Il y a la mobilisation dont parle Michelle, qui est majeure, et on continue à chercher les dispositifs d'accompagnement complémentaires.

S'agissant de la liste, il m'est précisé que l'avant-dernière Commission a été destinataire d'une information assez exhaustive, que la liste est aujourd'hui non finalisée et que c'est l'agence spéciale qui est en responsabilité de tenir cette liste qui pourra être consultée dès que l'on aura... Mais, vous le disiez, ce sont plusieurs milliers de lignes puisque, bien évidemment, cela traite de l'ensemble des exploitations de ces terrains. Mais il n'y a pas de problème pour qu'elle puisse être consultée, dès qu'on l'aura.

Nous en avons terminé avec les rapports de cette Commission. Nous abordons les rapports de la Commission « Développement économique », et c'est Jean-Philippe GRAND.

<p style="text-align: center;"><b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AGRICULTURE, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE</b></p>
--

**Rapport 19.04.31.71 - Direction générale Formation, Recherche, Économie, Emploi**

**Cellule de gestion création et reprise, développement des entreprises industrielles, de services, artisanales et des associations**

**Modifications de conventions - Désaffectations - Approbation d'un avenant**

**M. GRAND.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.31.24 - Direction de l'Économie  
Développement et adaptation des entreprises - Industrie du futur, clusters et  
actions collectives  
Attribution d'une subvention au CETIM pour son action industrie du futur, aux  
associations Végépolys et LORIAS pour leurs programmes d'actions 2019  
Avenant n° 1 de la convention n° 2019-00131413  
Approbation des conventions et de l'avenant  
Affectation des crédits**

**M. GRAND.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable, avec une abstention du groupe Écologiste sur le dossier présenté par l'association Végépolys.

**M. le Président.**- Madame de CRÉMIERS.

**Mme de CRÉMIERS.**- Merci, Monsieur le Président.

Pour expliquer le vote écologiste sur Végépolys, je souhaite préciser que ce groupe compte Bayer parmi les adhérents au secteur d'activité. C'est aussi une activité qui consiste à prolonger une manière de produire un peu à bout de souffle et qui, en fait, éloigne d'une véritable transition agroécologique par l'injection d'une plus grande biotechnologie qui, économiquement, continue de pousser vers ceux qui pourront se payer ces biotechnologies au détriment de ceux qui ne le pourront pas, notamment dans tout le savoir-faire paysan et ce que l'on appelle les aménités productives de la biodiversité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Écologiste sur Végépolys)*

**Rapport 19.04.31.25 - Direction de l'Économie  
Création et reprise des entreprises industrielles - Aides à la création -  
Attribution d'une subvention à la commune de Monts pour la 23<sup>e</sup> édition du  
concours des Jeunes Inventeurs et Créateurs  
Développement et adaptation des entreprises - Autres opérations - Attribution  
d'une subvention à la communauté de communes du Romorantinais et du  
Monestois pour l'organisation du 1<sup>er</sup> forum des entreprises de la Vallée du Cher,  
les 4 et 5 mai 2019, à Selles-sur-Cher  
Affectation de crédits - Approbation des conventions**

**M. GRAND.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.31.26 - Direction de l'Économie  
Conventions de partenariat avec les EPCI  
Approbation des conventions de partenariat économique entre la Région Centre  
- Val de Loire et :**

- **la communauté de communes du Grand Chambord (41)**
- **la communauté de communes Val de Cher-Controis (41)**

**M. GRAND.**- Erratum : La convention avec la communauté de communes du Grand Chambord est retirée et reportée.

Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

Il y a autre chose. Nous sommes au mois d'avril et nous sommes allés voir l'activité de ce site, lequel n'a pas d'activité depuis l'année dernière. Mais, comme par hasard, juste avant notre Commission qui est censée leur attribuer une subvention, le site a repris une activité. Comme nous ne sommes pas forcément plus idiots que les autres, nous sommes allés voir par le cache Google, par l'application Google Cache, un flash au 24 février. Il se trouve qu'au 24 février il est mentionné la dernière activité de ce site, que nous subventionnons, qui datait du 28 août. Et si vous regardez aujourd'hui, il y a un certain nombre d'activités égrenées au fil des mois, depuis août 2018 jusqu'à aujourd'hui, par des articles qui, outre qu'ils ne présentent strictement aucun intérêt et qu'on peut les trouver n'importe où car ils ont été copiés, ont été antidatés. La technique est donc quand même un peu gênante et cela montre que cet organisme n'est pas très sérieux.

Ainsi, bien évidemment, nous demandons non seulement de renoncer à la subvention de cette année et cela justifierait même le remboursement de la subvention de l'année précédente.

**M. le Président.** - Madame RIVET ?

**Mme RIVET.** - Je suis allée vérifier. Cette année, le site a été remis à jour, en sachant que cette aide donnée à la Confédération paysanne est plus largement consacrée, même si elle porte sur le guide, au travail effectué entre producteurs et consommateurs. D'une manière générale, notre collectivité, quand un travail va au-delà du travail syndical, et c'est le cas avec d'autres syndicats, elle le vérifie. Vous pouvez le vérifier...

**M. FORISSIER.** - Cela « rame » !

**M. le Président.** - Chut, Monsieur FORISSIER.

**Mme RIVET.** - ...avec d'autres syndicats sur d'autres sujets, il y a aussi des aides.

Je pense que ce type de subvention, qui est un peu exceptionnelle pour un syndicat, est liée au travail qui va au-delà du travail syndical auprès des agriculteurs et qui est un travail de communication envers le public en particulier et sur l'image des agriculteurs dans le public. C'est le cas, vous le verrez. Si vous êtes attentif, vous le verrez sur d'autres dossiers avec ses RDSEA, des dossiers de JA qui sont aussi financés sur de la communication, sur l'image de l'agriculture.

**M. le Président.** - Monsieur FORISSIER, je vous vois exaspéré.

**M. FORISSIER.** - Je suis exaspéré quand j'entends tout cela.

Vous me donnez la parole ?

**M. le Président.** - Monsieur FORISSIER, je vous propose de la prendre. Vous ne la demandiez pas mais je vous voyais exaspéré.

**M. FORISSIER.** - Je vous remercie infiniment, Monsieur le Président, de votre intention.

C'est vrai que je trouve tout cela exaspérant. Si ce que dit notre collègue est vrai... Je me tourne vers Michelle RIVET, avec toute l'amitié que je lui porte, en lui disant « c'est dur, pour toi, Michelle ». C'est ce que je voulais dire, cela « rame » pour la réponse.

*(Rires)*

**M. FORISSIER.**- J'entends bien ce que vous dites, Monsieur le Président, mais, que les choses soient claires, moi je m'interroge sur toutes les interventions. Même si j'ai ma petite idée là-dessus, mais je vais essayer de sortir de cette idée, ce n'est pas un problème de la Confédération paysanne. Mais quand on aide une organisation, quelle qu'elle soit, il faut que l'argent soit effectivement bien employé. On nous l'a suffisamment dit dans toutes nos collectivités depuis des années et c'est normal.

**M. le Président.**- Bien sûr.

**M. FORISSIER.**- Là, j'observe, je m'interroge. Je découvre ce dossier, qu'il y aurait un travail en doublon puisque l'agence Bio le fait déjà. Je suis très étonné de ce que dit notre collègue et il n'y a pas eu vraiment de réponse. Si, effectivement, ce site Internet a été réactivé juste avant la Commission parce qu'il y a eu une visite, c'est tout de même très ennuyeux.

Je suis sensible à ce que vous dites sur le fait que c'est très bien, qu'on va voir, mais il serait bien que l'on ait un tableau exhaustif et comparatif des financements des différentes organisations...

**M. le Président.**- Absolument.

**M. FORISSIER.**- ...parce que quelquefois il y a des choses qui circulent, on nous dit des « trucs » et on ne sait jamais trop car on n'a pas de vision globale. Ce serait bien que l'on ait une lecture objective de cela, j'y suis sensible et nous regarderons ensemble cela avec certainement beaucoup d'intérêt, et j'espère, j'en suis même persuadé, qu'on sera tous très rassuré.

Mais sur ce dossier précis, franchement, je trouve qu'il y a une question ; c'est un problème technique. Au minimum, je m'abstiendrai. Ce n'est pas acceptable qu'il y ait de l'argent qui, au fond, soit donné pour un objectif bien défini qui n'est visiblement ou absolument pas utilisé pour cela. C'est totalement anormal.

**M. le Président.**- Merci.

Monsieur PELTIER.

**M. PELTIER.**- Quelques mots pour bien comprendre la position de notre groupe dans le prolongement de ce que vient d'expliquer très justement Nicolas.

Par principe, notre groupe, vous le savez, depuis notre élection en décembre 2015, est opposé au principe du financement par les collectivités des syndicats, car nous considérons que les syndicats dans notre pays ont d'abord un problème qu'ils devront régler eux-mêmes de représentativité et qu'ils sont déjà largement financés par les politiques publiques et par les contribuables. Pour ceux que cela intéresse, je vous renvoie collectivement au courageux et remarquable rapport de Nicolas PERRUCHOT, qui fut enterré, par une majorité de droite d'ailleurs, il y a quelques années à l'Assemblée nationale et qui démontrait les excès des financements publics qui, directs et indirects, s'élevaient à 5 milliards d'euros par an, non contrôlés par le Parlement. C'est notre position de principe.

Nous sommes des pragmatiques et nous considérons que sur la question agricole et en particulier, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, des syndicats agricoles représentatifs, que ce soit la FNSEA, la Confédération paysanne ou la Coordination rurale, et qui existent dans nos territoires, les unes et les autres, et compte tenu des difficultés du monde agricole, on peut accorder une exception à notre principe. C'est la raison pour laquelle par exemple sur l'organisation des Rencontres nationales, nous avons voté



d'intention *a priori* face à une organisation qui fait un « boulot »... On parle de 6 000 euros sur une subvention de 40 000, on est d'accord. Regardez les objectifs généraux et les actions qui sont conduites ; très franchement, elles sont souvent complémentaires.

Tout à l'heure, Guillaume PELTIER parlait de l'agriculture de demain : si on veut préparer l'agriculture de demain, on ne peut pas aujourd'hui considérer qu'elle peut être exprimée par une seule voix. On a besoin de confronter les sensibilités et, parfois, on nous reproche d'être trop attentifs aux problématiques de la production dans les grands territoires. Je sais que les transitions vont se faire progressivement et que si on met des ruptures immédiates, on va fragiliser notre agriculture. De la même manière, je dis que celles et ceux qui portent des agricultures alternatives, il faut que nous sachions les accompagner, les écouter et leur faire place. C'est cela, ma position et je crois que c'est cela la position de la majorité, et je vous donnerai les informations.

Madame PÉAN.

**Mme PÉAN.**- Je vous remercie de ces explications, Monsieur le Président.

Ainsi, nous notons que vous allez enquêter et vérifier les données de ce que nous considérons *a priori* comme une tricherie, et je vous remercie donc de nous fournir les renseignements.

**M. le Président.**- La différence entre vous et moi, c'est que moi, je ne fais pas de procès d'intention.

**Mme PÉAN.**- On ne va pas jouer sur les mots.

**M. le Président.**- Non, mais je vous dis les choses.

**Mme PÉAN.**- J'entends bien et je vous remercie donc de mener cette enquête et de nous informer.

**M. le Président.**- Je ne vous ai pas parlé d'enquête, je vous ai dit que je recevrai et que je vous donnerai toutes les explications sur l'activité de la structure.

**Mme PÉAN.**- C'est bien noté, je vous remercie, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Je mets aux voix ce rapport non amendé.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du Rassemblement national sur l'ensemble du rapport et un vote contre de l'Union de la Droite et du Centre sur le dossier de la Confédération paysanne du Centre pour l'actualisation du guide Internet « Consommer et produire sans OGM »)*

**Rapport 19.04.31.05 - Direction de l'Agriculture et de la Forêt - CAP FILIÈRES - Révision du CAP Grandes Cultures 2<sup>e</sup> génération**  
**Approbation d'un avenant - Modification de délibération**

**M. GRAND.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**M. le Président.**- Nous en avons terminé avec vos rapports. Merci, Monsieur le Rapporteur.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.11.65 - Direction de l'Éducation et de la Jeunesse**

**FINANCEMENT DES LYCÉES**

**Financement des lycées publics**

**Attribution de dotations et subventions**

**Financement de l'éducation physique et sportive**

**Abrogation de la délibération du 18/11/2005**

**RESTAURATION ET INTERNAT**

**Aide à la restauration : attribution de subventions**

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.11.66 - Direction de l'Éducation et de la Jeunesse**

**Concessions de logements accordées aux personnels des lycées logés dans les établissements scolaires - Année scolaire 2018/2019**

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.11.62 - Direction du Patrimoine éducatif, culturel et sportif**

**IMMOBILIER DES LYCÉES**

**Constructions, réhabilitations et restructurations**

**Affectations de crédits**

**Avenant n° 1 à la Convention de fonds de concours de la Région Centre-Val de Loire au profit de l'agglomération montargoise et rives du Loing, AME, pour la réfection des sols du complexe sportif « Château Blanc » à Villemandeur**

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.21.33 - Direction Europe et International - Direction de**

**l'Apprentissage et des Formations sanitaires et sociales - Mobilité des apprentis**

**Parcours d'Europe - Euro Métiers Centre Bac +**

**Attribution d'une subvention**

**Trans'Europe Centre**

**Approbation d'un avenant**

**Modification de délibération**

Mme COCHARD.- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.21.34 - Direction de l'Apprentissage et des Formations sanitaires et sociales**

**Égalité des chances - Accompagnement éducatif**

**1. Amélioration de la qualité de la formation**

**Attribution de subventions 2019 pour 33 centres de formation d'apprentis (CFA) au titre de la mise en œuvre des actions qualité pour l'année 2019 (FSE et hors FSE)**

**Affectation de crédits**

**Approbation du modèle de convention**

**2. Information manifestation**

**M. MECHIN.**- Avis favorable à l'unanimité de la Commission sur ce rapport.

Monsieur CHASSIER.

**M. CHASSIER.**- Nous aurons, en définitive, un vote séparé. Il s'agit, dans les différents projets, du projet de web radio de la Mission locale du Blésois et on n'est pas très loin du sujet que nous venons d'évoquer : il s'agit quand même de 66 000 euros qui vont être attribués pour financer une web radio. Là aussi, nous avons regardé évidemment quelle était son activité, le nombre des missions, la durée, les contenus, et on note une activité très faible. Je crois qu'on arriverait, si on se base sur les éléments récents, à une subvention de plus de 200 euros la minute d'émission en web radio.

Je pense que cela demande à être revu, que ce dossier soit représenté avec davantage de précisions. Cela nous semble énorme, 66 000 euros tout simplement pour la web radio d'une Mission locale qui ne demande pas de moyens techniques particuliers et qui, je pense, utilise son personnel existant.

On procède en vote séparé, car nous ne voterons pas pour cette subvention.

**M. le Président.**- Merci.

Madame RIVET.

**Mme RIVET.**- Je répondrai déjà en précisant que dans cette Commission nous avons examiné, à la demande de plusieurs d'entre vous, la question des dossiers « A vos ID », l'ensemble des attendus du dispositif, qui est encore mal connu. Ainsi, vos représentants à la Commission ont tous un diaporama qui explique très précisément le principe d'« A vos ID » et la manière dont sont sélectionnés les dossiers.

Pour ce qui concerne la web radio, il ne s'agit pas du financement d'une radio, mais forcément de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement, d'un ensemble d'actions autour de cette web radio, puisque le principe d'« A vos ID », c'est bien d'apporter à un territoire des moyens en ingénierie, des moyens de développement. C'est autour de la mobilisation des jeunes, la web radio n'étant qu'un outil, et le partenariat qui est financé, c'est le travail de partenariat autour de cette web radio. Ce n'est pas à la minute, d'autant que, bien entendu, la web radio est quelque chose d'émergent et qu'elle peut donc être amenée à se développer. Mais, en l'occurrence, ce n'est jamais, dans le cadre d'un dispositif, le financement ici de quelque chose de dur, mais bien l'émergence de quelque chose de pérenne sur le territoire et une animation auprès des jeunes.

**M. le Président.**- Monsieur CHASSIER.

**M. CHASSIER.**- Un simple élément de précision. S'il s'agit effectivement de mobiliser les jeunes par la suite pour différentes actions, je voulais rappeler un chiffre : cette webradio compte exactement 16 abonnés.

**Mme RIVET.**- C'est l'émergence que nous finançons. Normalement, ce n'est pas commencé, c'est en cours, c'est le début. Ils n'ont pas commencé.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du Rassemblement national sur le dossier ML Radio, la web radio de la mission locale du Blaisois)*

Premièrement, c'est d'organiser des cafés citoyens et des petits-déjeuners en entreprise. Je pense que la plupart d'entre vous ont déjà assisté à ce genre de chose, quand on organise un café citoyen dans un hall d'hôtel, ce n'est pas pour compter les odonates ou les chauves-souris, c'est pour faire des levées de fonds et échanger des adresses.

Le deuxième point, c'est de développer la déclinaison de l'application WAG. Pour ceux qui ne connaissent pas WAG, We Act for Good, il se trouve que pour des raisons personnelles je la connais un peu, c'est une application typiquement développée par WWF. D'ailleurs, si vous tapez WAG sur Internet, vous verrez l'appli WAG présentée par l'inénarrable Pascal CANFIN, qui n'est plus que... Il n'y a plus besoin de le présenter.

On peut donc s'étonner que la Région, avec des financements publics, finance cet organisme pour finalement qu'il développe ses propres activités et pour faire un « boulot » que des agents de la Région pourraient probablement effectuer eux-mêmes. Pour cette raison, nous voterons contre.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national et une abstention du groupe Union de la Droite et du Centre sur le dossier Fonds mondial pour la Nature France, WWF)*

**Rapport 19.04.28.47 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique**

**PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - CPER 2015-2020**

**Convention pluriannuelle 2015-2020 État-ADEME-Région / Économie circulaire et économie de ressources**

**Avis sur les projets de plans régionaux de prévention et de gestion des déchets et les rapports environnementaux de la Région Ile-de-France et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**M. FOURNIÉ Philippe.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.28.48 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique**

**PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - CPER 2015-2020 - Conventions vertes**

**Adoption de conventions vertes 2019 entre la Région Centre-Val de Loire et le GRAINE Centre pour :**

- **le fonctionnement 2019**
- **le volet 3, défi « Familles à énergie positive », édition 2018-2019**
- **le volet 4 « État des lieux régional de l'éducation à l'environnement » 2019**

**Adoption de la convention verte 2019 entre la Région Centre-Val de Loire et la Maison botanique, Loiret Nature Environnement, le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement de Loir-et-Cher (CDPNE), la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT) et France Nature Environnement (FNE) Centre-Val de Loire**

**Attribution de subventions au GRAINE Centre, à la Maison botanique, à Loiret Nature Environnement, au CDPNE, à la SEPANT et à FNE Centre-Val de Loire**

**M. FOURNIÉ Philippe.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.28.54 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique**  
**GESTION DE L'EAU - Agences de l'eau - Contrats Eau Centre**  
**Approbation du contrat territorial de la Claise et ses affluents (37) 2019-2021**  
**Attribution de subventions à divers bénéficiaires**

**M. FOURNIÉ Philippe.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.28.60 - Direction de l'Environnement et de la Transition énergétique**  
**PATRIMOINE NATUREL - Contrats de Parcs Brenne, Loire-Anjou-Touraine et Perche**  
**Adoption des contrats de parc pour la période 2019-2020**  
**Attribution aux trois parcs naturels régionaux de la subvention complémentaire de fonctionnement CPER 2015-2020 volet 3**  
**Attribution de la subvention de soutien à l'ingénierie 2019 CPER 2015-2020 volet 7 aux Parcs du Perche et de la Brenne**

**M. FOURNIÉ Philippe.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.29.37 - Direction des Transports et Mobilités durables - CPER 2015-2020 - Volet territorial - Attribution d'une subvention à la Métropole d'Orléans pour l'aménagement de la place Danton (projet Interives)**

**M. FOURNIÉ Philippe.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport avec un vote contre du groupe Écologiste.

**M. le Président.**- Monsieur GRAND.

**M. GRAND.**- Pour expliquer notre vote. Les écologistes orléanais de la Métropole se sont élevés contre le projet de téléphérique qui nécessitera 1 million d'euros par an pour son fonctionnement.

Ils ont bien vu qu'il y avait un certain nombre de problèmes techniques avec le fonctionnement - je pense en particulier au téléphérique de Brest - et on est sur un équipement sous-dimensionné par rapport aux besoins. On a étudié l'affluence des personnes qui arrivent à la gare de Fleury-les-Aubrais et qui, à certaines périodes de la journée, évidemment en matinée ou le soir en rentrant du bureau, vont se retrouver confrontées à une attente trop longue avant que les cabines arrivent, puisque, encore une fois, on s'est aperçu que les cabines étaient sous-dimensionnées par rapport aux besoins à ces horaires.

C'est la raison pour laquelle nous voterons contre ce projet.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Écologiste)*

**Rapport 19.04.24.40 - Direction de la Culture et du Patrimoine**

**AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE/PUBLIC**

**A/ Autres opérations de développement local**

**Attribution de subvention en investissement et affectation des crédits et approbation de la convention afférente avec le domaine de Chaumont-sur-Loire**

**Attribution de subventions en fonctionnement**

**B/ Agence de Développement culturel**

**Affectation des crédits**

**Mme BONTHOUX.**- Avis favorable à l'unanimité sur ce rapport.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)*

**Rapport 19.04.24.41 - Direction de la Culture et du Patrimoine**

**ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN - Institutions arts plastiques**

**Attribution de subventions pour le fonctionnement des Institutions arts plastiques**

**Affectation des crédits - Approbation des conventions afférentes**

**Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2019-2021 du Centre céramique contemporaine La Borne**

**Mme BONTHOUX.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport avec une abstention du groupe Rassemblement national sur le dossier Emmetrop.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une abstention du groupe Rassemblement national sur le dossier Emmetrop)*

**Rapport 19.04.24.42 - Direction de la Culture et du Patrimoine**

**A/ RECHERCHE INVENTAIRE GÉNÉRAL**

**Inventaire général du patrimoine culturel**

**Syndicat mixte du Pays Loire Touraine - Approbation de la convention de partenariat scientifique et technique 2019-2021, de la convention d'application annuelle 2019, attribution de subventions et attribution des crédits**

**Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne - Syndicat mixte du Parc naturel régional du Perche - Approbation des conventions annuelles 2019, attribution de subventions et affectation des crédits**

**B/ ACQUISITION ET RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART**

**Approbation de la nouvelle convention entre l'État et la Région Centre-Val de Loire relative à la mise en place des crédits du Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR) et du Fonds régional d'acquisition pour les musées (FRAM) des œuvres des musées de France**

**C/ DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE**

**Opération de restauration de l'aile Est-tranche 1 - Modification de la délibération CPR n° 19.01.24.53 du 18 janvier 2019 : approbation du plan de financement en dépenses et recettes du projet et autorisation du Président à effectuer une demande de subvention au titre des Monuments historiques auprès de la DRAC**

**D/ RECHERCHE INVENTAIRE GÉNÉRAL**

**Inventaire général du patrimoine culturel - Syndicat mixte du Pays Loire Touraine - Parc naturel régional de la Brenne - Syndicat mixte du Parc naturel régional du Perche**

**Rapport 19.04.35.56 - Direction Europe et International - Développer la coopération décentralisée - Solidarité internationale et citoyenneté**  
**Appui aux projets européens et internationaux - Territoires citoyens et solidaires**

**Axe 1 - Attribution de 2 subventions**

**Axe 2 - Attribution d'1 subvention**

**Axe 3 - Attribution de 5 subventions**

**Mme BONTHOUX.**- Les membres de la Commission ont émis un avis favorable sur ce rapport, avec un vote contre du groupe Rassemblement national à l'exception des deux dossiers concernant les jumelages.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national à l'exception des deux dossiers concernant les jumelages)*

**Rapport 19.04.35.57 - Direction Europe et International - Développer la coopération décentralisée - Mise en œuvre des accords de coopération décentralisée - Attribution de 4 subventions**

**Mme BONTHOUX.**- Avis favorable sur ce rapport des membres de la Commission, avec une abstention du groupe Rassemblement national sur les dossiers A.S.I.E. et ARDEQAF-ERTS.

Les membres de la Commission « Éducation, Apprentissage, Formations sanitaires et sociales » ont émis un avis favorable sur ce rapport, avec une abstention du groupe Rassemblement national sur les dossiers présentés par l'association A.S.I.E. et par le LPA d'Amboise.

**Mme PARIS.**- C'était un vote contre, mais c'est oui pour le LPA d'Amboise et oui pour le club thérapeutique de Saumery.

**M. le Président.**- C'est contre pour le reste ?

**Mme PARIS.**- Oui.

**M. le Président.**- D'accord, ce sera noté dans ces conditions.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement national à l'exception du LPA d'Amboise et du club thérapeutique de Saumery pour lesquels il vote pour)*

**M. le Président.**- Merci.

Nous passons aux rapports de la Commission « Tourisme », et c'est Madame de CRÉMIERS qui rapporte.

<b>TOURISME</b>
-----------------

**Rapport 19.04.30.27 - Direction du Tourisme**

**CAP' Hébergement touristique pour tous**

**Renforcer l'offre d'hébergements**

**Attribution de subventions**

**Affectation de crédits**

**Modification des délibérations CPR n° 16.09.30.74 du 25 novembre 2016, CPR n° 17.10.30.64 du 17 novembre 2017 et approbation de deux avenants**

**Rapport 19.04.20.12 - Direction des Politiques d'orientation et de formation**  
**PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES :**

- **mise en œuvre des actions 2019-2022 du PACTE régional liées aux politiques d'orientation et de formation - Affectation de crédits**
- **appel à initiatives « Innover pour l'attractivité des métiers et des formations en Région Centre-Val de Loire » - Adoption du cadre d'intervention**
- **mise en œuvre d'actions du PACTE régional par le GIP Alfa Centre - Approbation d'une convention annuelle d'attribution de subvention - Affectation de crédits**

**M. NICAUD.**- Sur l'ensemble de ces mesures, les membres de la Commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

**M. FOURNIER Charles.**- Non-participation au vote sur le troisième point, le GIP.

**M. le Président.**- Non-participation au vote de Monsieur FOURNIER Charles sur le GIP puisqu'il préside la structure.

*(Mis aux voix, le rapport est adopté avec une non-participation au vote de Monsieur FOURNIER Charles sur le GIP Alfa Centre)*

**M. le Président.**- Merci pour votre participation.

Un rappel pour notre session du 25 avril et pour notre Commission permanente prochaine du 3 mai.

Merci à vous, bonne journée.

*(La séance est levée à dix heures vingt-sept)*

**Le Président du Conseil régional,**

**François BONNEAU**

**La Secrétaire de Séance,**

**Isabelle GAUDRON**